Numéro de l'acte	2023-77-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

QUESTION N°2023-77

FINANCES : COMPTE ADMINISTRATIF CIMETIERE – EXERCICE 2022

RAPPORTEUR :
Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller Délégué aux finances

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget prévisionnel adopté le 12 avril 2022,
Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le Comptable public,

Monsieur le Maire présente les résultats du compte administratif de l'exercice 2022 qui peuvent se résumer de la manière suivante :

CIMETIERE 2022	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Total dépenses	29 790,50 €	- €	29 790,50 €
Total recettes	32 417,50 €	- €	32 417,50 €
Résultat de l'exercice	2 627,00 €	- €	2 627,00 €
Résultat N-1	- 1 101,16 €	- €	- 1 101,16 €
Résultat cumulés	1 525,84 €	- €	1 525,84 €

1- SECTION D'INVESTISSEMENT

Aucune opération n'a été enregistrée en Section d'Investissement.

2- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette section reprend essentiellement les dépenses et les recettes liées à l'acquisition et la revente de sarcophages posés dans les cimetières municipaux.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Joël DUQUENOY, Conseiller Délégué aux Finances, du Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2022, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : VOTE le compte administratif pour l'exercice 2022 du CIMETIERE, dont les écritures sont conformes au compte de gestion du Receveur municipal pour le même exercice.

ARTICLE 2 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	**27**
- Votes défavorables	**0**
- Abstentions	**0**

Fait à ARQUES
Le 12 avril 2023

Le secrétaire de séance,
Arnaud WILQUIN

Le Maire,
Benoît ROUSSEL

MAIRIE D'ARQUES
PAS-DE-CALAIS

Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le 14 AVR. 2023 et publication ou
notification le 14 AVR. 2023
Monsieur le Maire

Benoît ROUSSEL

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

Affiché le 14 avril 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois le Onze Avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le cinq avril 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de présents ou représentés :

- **25 présents pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 26 présents à partir de la question 2023-45**
- **1 absent non excusé**
- **0 absent excusé sans pouvoir**
- **3 absents excusés avec pouvoir pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 2 absents excusés avec pouvoir à partir de la question 2023-45**

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43 et 2023-44 incluse
Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Monsieur Arnaud WILQUIN est nommé secrétaire de séance.